

N° D'ORDRE : 2018-014

MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER
E X T R A I T
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
En exercice : 29
Présents : 27
Pouvoirs : 06
Excusés : 02
Absents : 00
Qui ont pris part
à la délibération : 27
Date de convocation : 06 Mars 2018

SEANCE DU 12 MARS 2018

Etaient présents : M. VINCENT Gilles, Maire – M. BALLESTER Alain – Mme MONTAGNE Françoise – M. HOEHN Gérard – Mme ROURE Simone - M. MARIN Michel – Mme GIOVANNELLI Marie-France – M. LHOMME Bernard – M. KUHLMANN Jean – M. BOUVIER Remy – M. VENTRE Jean-Claude – Mme DEMIERRE Colette – Mme ROUSSEAU Brigitte – M. TOULOUSE Christian – Mme PICHARD Laure – Mme. MATHIVET Séverine - Mme LABROUSSE Sylvie – M. COIFFIER Bruno – M. PAPINIO Raoul – Mme LEVY Séveryn - M. CORNU François (arrivé à 18h40).

Pouvoirs : Mme DEFAUX Catherine à M. VINCENT Gilles, Maire – Mme ESPOSITO Annie à M. BALLESTER Alain – M. CHAMBELLAND Michel à Mme. MONTAGNE Françoise – Mme. BALS Fabienne à Mme. ROURE Simonne – M. GRAZIANI Frédéric à M. HOEHN Gérard – Mme. ARGENTO Katia à M. MARIN Michel.

Excusés : M. BLANC Romain - M. POUMAROUX Jean.

Secrétaire de séance : Mme LABROUSSE Sylvie.

2 – DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR L'ACQUISITION DE LA PROPRIETE FLICHE BERGIS

Monsieur le Maire rappelle à Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux que par une délibération en date du 27 novembre 2017 relative à l'acquisition de la propriété Fliche Bergis, le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à procéder à l'acquisition d'une partie de parcelle cadastrée section B n°968 et section B n°129, pour une superficie totale d'1 ha 10 a 49 ca pour une somme de 900 000 € TTC.

Afin de minorer cet autofinancement, Monsieur le Maire demande à Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux de l'autoriser à solliciter une aide financière d'un montant de 90 000 € auprès du Conseil Départemental pour compléter le plan de financement de cette acquisition.

Montant de l'acquisition	Budget prévisionnel	Demande de fonds de concours (MTPM)	Demande de subvention (Conseil Départemental)	Autofinancement
900 000 € TTC	900 000 €	300 000 €	90 000 €	510 000 €

Le conseil délibérant,

- OUI l'exposé de Monsieur le Maire ;
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU la demande de subvention.

DECIDE PAR 25 POUR, 2 ABSTENTIONS (M. COIFFIER, MME. LEVY)

- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une aide financière d'un montant de 90 000 € auprès du Conseil Départemental pour compléter le plan de financement de cette acquisition.

Fait à Saint-Mandrier-sur-Mer, le 13 Mars 2018, pour extrait conforme.

**Signé : Le Maire,
Gilles VINCENT**